



Pierre MARTINEZ, Président de la Communauté de Communes, et Véronique MARTIN, Vice présidente déléguée au développement économique, vous informent des différentes aides de soutien aux entreprises de la Communauté de Communes en lien avec la région et l'Etat.

Vous êtes commerçant, artisan, fabricant ? La Communauté de communes du Pays de Sommières soutient les entreprises touchées par le 2^{ème} confinement

Aides Communauté de communes Pays de Sommières/Région Occitanie

Bénéficiaire d'une avance remboursable de trésorerie, d'une subvention pour des travaux ou équipements de relance, d'une aide au loyer sous conditions, c'est ce que propose le fonds L'OCCAL pour les entreprises des secteurs les plus durement touchés par la fermeture de leurs établissements : commerces de proximité, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, du tourisme, de la culture et des loisirs.

Ou profiter du Pass Relance...

Afin d'accéder à ces 2 dispositifs, allez sur la page : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>
Ou appelez le 3010 (numéro gratuit)

Vous pouvez aussi accéder à une plateforme digitale destinée à **soutenir les artisans, les fabricants et commerçants du territoire** : <https://bit.ly/3eWdqcp>
Mise en ligne par la Région Occitanie de #DansMaZone, elle est gratuite.

Aides de l'Etat

Toutes les **mesures d'urgence** pour les entreprises (fonds de solidarité, chômage partiel, prêt de trésorerie garanti par l'Etat, délais de paiement d'échéances sociales et fiscales...), et les plans de soutien secteur par secteur sont à retrouver sur le site du **Ministère de l'économie, des finances et de la relance** : economie.gouv.fr

Une aide à la numérisation des commerçants de 500 € : un chèque numérique va être proposé à tous les commerces fermés administrativement et aux professionnels du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Le site <https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/> est également à votre disposition pour trouver des solutions concrètes de numérisation.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service développement économique du Pays de Sommières par courriel : m.cuvilliez@ccpaysdesommières.fr ou par téléphone [04.66.77.70.39](tel:04.66.77.70.39).

À noter : cette publication sera régulièrement mise à jour en fonction des dispositifs mis en place !